Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION NORD – PAS DE CALAIS

MARCHE D'ACQUISITION TOPOGRAPHIQUE PAR PROCEDE « LIDAR »

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. Pouvoir adjudicateur :
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Nord – Pas de Calais
107 boulevard de la Liberté
59041 LILLE CEDEX

2. Objet du marché :
Le marché a pour objet l'acquisition d'une couverture topographique sur les zones soumises aux phénomènes d'inondation de la vallée de la Scarpe.

3. Type de procédure :
Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

4. Critères d'attribution :
Valeur technique de l'offre (méthodologie proposée) :60%
Prix (dont droits d'usage des données à produire) : 40%

5. Type de marché :
Marché simple à prix ferme
Durée du marché : 12 mois

Date prévisible de début de la prestation : mai 2007

6. Renseignements d'ordre administratif et technique :
DIREN – SEMARN
M. François CLERC
téléphone : 03.59.57.83.81
fax : 03.20.54.96.58

7. Remise des offres :

Les offres sont présentées sous double enveloppe ; l'enveloppe intérieure contient la réponse du candidat et porte les mentions :
« Ne pas ouvrir » et « Offre pour l'acquisition topographique par procédé LIDAR dans la vallée de la Scarpe» sans indication du nom du candidat.

Le candidat répond en joignant :

- L'attestation de candidature
- Le cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé en dernière page
- Le contrat paraphé sur toutes les pages et signé en dernière page

Les offres sont adressées par courrier ou remises contre récépissé à la
DIREN SEMARN
107 boulevard de la Liberté
59041 LILLE CEDEX

La remise des offres est fixée au **mardi 23 avril 2007**

16h00 délai de rigueur